

■ **Fondation patronale de prévoyance de la Clinique Générale-Beaulieu**, à Genève (FOSC du 20.07.1985, p. 2800). Les pouvoirs de Brollet Jean et Reymond Jacques André, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Sauvain Jean (et non pas Sauvin Jean), membre du conseil, signe collectivement à deux. Hauser Claude, de Genève, à Versoix, président, et Stepczynski Marian, de Schaffhouse, à Carouge, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 1860 du 14.02.2002  
(00351598 / CH-660.0.449.985-9)